

Quand une bibliothèque s'abonne a une ressource en ligne, apres les etapes de choix intellectuel et de negociations financieres (parfois a l'aide d'un consortium ou d'une association), elle met ensuite en oeuvre l'accès pour ses adherents. Les fournisseurs activent l'accès selon differents parametres : A) La consultation a distance : l'adherent accede a la ressource de son domicile Avec un annuaire securise, souvent couple a un portail : les utilisateurs sont reconnus avec leurs identifiants (nom, numero d'adherent). B) La consultation sur place L'accès aux plates-formes des editeurs est gere par la reconnaissance de l'adresse IP de l'institution